

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'Europe
et des affaires étrangères

Arrêté du 14 juillet 2019 conférant la médaille d'honneur des affaires étrangères

NOR : EAEA1915937A

Le ministre de l'Europe et des affaires étrangères

Vu le décret n° 2010-1025 du 30 août 2010 relatif à la médaille d'honneur des affaires étrangères ;

Vu l'arrêté du 27 novembre 2018 fixant le contingent de la médaille d'honneur des affaires étrangères pour l'année 2019 ;

Arrête :

Article 1^{er}

La médaille d'honneur des affaires étrangères est décernée aux personnes dont le nom suit :

Echelon bronze

- Mme Josie AGUSTIN
- Mme Christine BLATT
- M. Luis BORDIGONI
- M. Viktor CHOUMILOV
- Mme Maria José DEL SOLAR
- Mme Annie DEVAUX-CALVARY, née DEVAUX
- M. HE Shaoyu
- M. Pascal HELIAS
- M. Jesús Antonio LARA ALAS
- M. Franck LEROY
- M. João LUCAS
- Mme Sybille NARDIN
- M. João SANDALA
- Mme Maryline SARR, née PARSY
- Mme Nicole TUREAU

Article 2

Le directeur des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel du ministère des affaires étrangères* et au *Bulletin officiel des décorations, médailles et récompenses*.

Fait le 14 juillet 2019

Jean-Yves LE DRIAN